2021

RAPPORT ANNUEL

sos enfants de chez nous

Il n'y a rien de plus
communiquant
que le rire d'un enfant.

BUTS DE L'ASSOCIATION

SOS Enfants de chez nous a été créée en 1993 par Marie-Josèphe Gaillard et constituée en association en 1994.

Son but est de venir en aide aux enfants défavorisés vivant en Valais. Les formes d'aide sont pécuniaires et matérielles; elles tendent toutes à favoriser le développement socio-culturel de l'enfant par des apports d'argent, des bons d'achat, des jouets, des vêtements, des équipements scolaires ou d'hiver, de l'aide au placement en camp de vacances, etc.

SOS Enfants de chez nous attache une attention particulière aux loisirs notamment, cours de musique, peinture et sport.

Un enfant dans une famille au bord de la misère se rend compte de sa situation précaire. Ces petits plus qui contribuent à une enfance heureuse, très souvent, manquent. Il compare et revendique. Très tôt, il comprend, se tait ou se révolte.

SOS Enfants de chez nous souhaite par ces petites aides ponctuelles rendre à ces enfants défavorisés, ce à quoi ils ont un certain droit, au rêve et à l'insouciance.

Les moyens financiers nécessaires sont récoltés lors d'une journée d'appels de dons et de dons effectués en cours d'année. Ils proviennent de sociétés, d'écoles, de personnes ou de familles célébrant des événements heureux

(anniversaires) ou douloureux (deuil), de la Dîme de l'alcool et du Pour-cent culturel Migros.

Chaque année, environ 2'000 enfants bénéficient ainsi de l'aide de SOS Enfants de chez nous.

Nous pratiquons toujours la même politique, celle du COUP DE POUCE, une aide complémentaire à l'assistance officielle. Nous ne nous substituons pas aux services sociaux.

L'ensemble des membres du comité ainsi que les vérificateurs des comptes oeuvrent bénévolement durant toute l'année afin que l'association puisse assurer ses différentes missions.

HOMMAGE

A BÉATRICE JORDAN, CET IMMENSE COEUR QUI A REJOINT LES ÉTOILES

Elle est partie toute en discrétion, sur la pointe des pieds. Elle était comme ça, Béatrice Jordan. Elle ne se mettait jamais en avant. Son seul souhait était de donner encore et encore aux autres. Elle ne ménageait pas ses forces pour répondre sans exception aux bénéficiaires de SOS Enfants de chez nous.

Elle ne laissait pas tomber personne, pensant aux moindres détails, écoutant patiemment et avec cœur les maux de ceux qu'elle a tant aidés pendant des dizaines d'années. Elle connaissait chaque famille.

Béatrice, c'était l'âme de l'association valaisanne. Elle l'a fait éclore en 1993, puis s'épanouir peu à peu. Chaque année, des milliers d'enfants de familles en difficulté ont ainsi reçu l'aide de SOS Enfants de chez nous. Un soutien qui leur a permis de recevoir des cadeaux à Noël, mais pas seulement. Le don leur ouvrait aussi les portes de clubs sportifs ou toute autre activité de loisirs. Comme y ont droit tous les autres enfants.

Ce sens de l'égalité était le moteur de la vie de Béatrice. Elle ne supportait pas l'injustice. Elle n'a cessé de se battre pour faire entendre la voix de ceux qui sont dans l'ombre. Toute sa vie, elle était là pour les autres.

Elle va nous manquer. Elle nous manque déjà tellement. Mais nous allons poursuivre la belle mission qu'elle avait commencée. Et, dans chaque don, il y aura toujours un peu de l'âme de Béatrice.

Christine Savioz – Journaliste, Le Nouvelliste

AD INTERIM

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT

Durant l'année 2021, SOS Enfants de chez nous a pu venir en aide à 988 familles, soit 1'801 enfants pour un montant total de CHF 444'974.- dont CHF 2'150.- de bons Migros.

C'est grâce à la générosité des Valaisannes et des Valaisans lors des journées de récolte de fonds en décembre que nous pouvons poursuivre notre action: les promesses de dons se sont élevées à CHF 383'745.15.-.

Nous adressons un merci cordial à nos fidèles partenaires de la première heure, Rhône FM et le Nouvelliste.

Nous sommes aussi très reconnaissants envers nos généreux donateurs qui nous font confiance depuis bientôt trois décennies.

Cette année ce message est teinté de tristesse et d'émotion. En effet, le départ de notre chère présidente Béatrice Jordan laisse un grand vide dans notre association. Nous devons cependant suivre l'exemple de son inlassable dévouement pour continuer de venir en aide aux enfants des familles en difficulté de notre région. Nous savons que Béatrice, dont le prénom signifie « celle qui porte le bonheur »,

veillera toujours sur les enfants qui ont besoin d'un coup de pouce pour égayer leur existence.

Comme l'a si bien écrit Christine Savioz, journaliste au NF et membre du comité : « Elle va nous manquer. Elle nous manque déjà tellement. Mais nous allons poursuivre la belle mission qu'elle avait commencée. Et, dans chaque don, il y aura toujours un peu de l'âme de Béatrice ».

Marco Mayoraz

ÉVOLUTION DES BÉNÉFICIAIRES

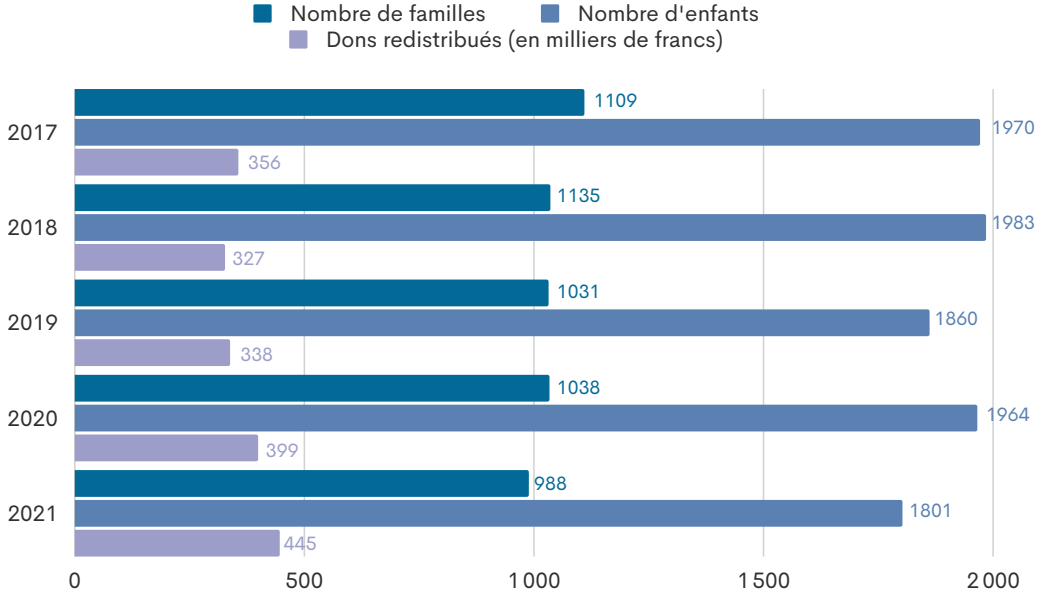

COMITÉ

Présidence
Mayoraz Marco, vice-président, membre du groupe d'octroi des aides

Administration
Boulnoix-Balet Andréa, trésorière, membre du groupe d'octroi des aides
Dubuis Valérie, secrétaire
Fellay Max, responsable informatique, membre du groupe d'octroi des aides

Membres
Berclaz Jeanine, supports de communication
Hermann Christian, Rhône FM
Ifkovits-Putallaz Béatrice, membre du groupe d'octroi des aides
Moulin Gérard, OSEO Valais
Savioz Christine, Le Nouvelliste

Vérificateurs des comptes
Aymon Maurice
Hatt Donovan

MESSAGE DE MAUD THÉLER

Un enfant n'a pas à souffrir de la précarité de ses parents et un parent n'a pas à culpabiliser de sa situation vis-à-vis de son enfant.

Personne n'est à l'abri de la précarité. Une maladie, un divorce, une perte d'emploi. Cela n'arrive pas qu'aux autres. Du jour au lendemain, notre vie peut basculer, notre situation se précariser. Alors que nous pensions être à l'abri, nous nous demandons maintenant comment nous allons remplir le frigo ou payer le loyer. Nous angoissons fasse à une facture imprévue qui va fragiliser un budget déjà très serré.

Comment expliquer alors à notre enfant, qu'il devra arrêter le foot, activité qui lui permet de se retrouver avec ses ami-e-s, d'apprendre à être en équipe et qui lui permet de se dépenser physiquement après un journée d'école ? Comment expliquer que toutes les activités dites « de loisirs » mais tellement importantes pour le développement de l'enfant doivent être supprimées pour des raisons financières ? Cela n'est pas simple car nous aimerions que notre enfant puisse garder son âme d'enfant insouciant le plus longtemps possible.

Ces situations, les assistant-e-s sociaux des CMS les rencontrent quotidiennement dans leur travail et accompagnent ces familles avec bienveillance et professionnalisme. En Valais, nous avons la chance de pouvoir compter sur le soutien de SOS Enfants de chez nous. Un petit geste qui permet d'adoucir le quotidien des familles valaisannes. Un soutien rapide, concret et tellement apprécié ! Merci ! Merci également à toutes les personnes qui soutiennent l'association et qui nous permettent de soutenir ces familles dans le besoin.

Maud Theler
Responsable locale du service social
Site du Coteau
CMSR Sion-Hérens-Conthey

MERCI POUR VOS BELLES ACTIONS...

La commune de Savièse, a remis un chèque de CHF 10'000.- à notre association, lors de la soirée des mérites sportifs de Savièse.
Lors du lancement de la bouteille d'eau de Savièse, le conseil communal a décidé que, pour chaque bouteille vendue, un partie du montant revienne à notre association.

Fr. 40'000.- ont pu être récoltés grâce à l'action généreuse de Charles-André Meyer, membre fondateur du Rotary-Club Sion-Rhône et artiste. La mise aux enchères de ses œuvres a contribué à hauteur de Fr. 21'600.- et Fr. 10'400.- provenaient de la trésorerie du RC Sion-Rhône. L'engagement des Rotary-Clubs de Crans Montana, Sierre et Sion a permis d'arrondir la somme grâce à un apport de Fr. 8'000.- et à une récolte de 11,5 m3 de jouets.

ET...

Grâce à son concert donné dans l'amphithéâtre de Martigny le samedi 24 septembre dernier, Christian Rappaz récolte 12 000 francs à SOS Enfants de chez nous.

Et merci pour toutes les autres initiatives, petites et grandes en faveur des enfants défavorisés de notre canton.

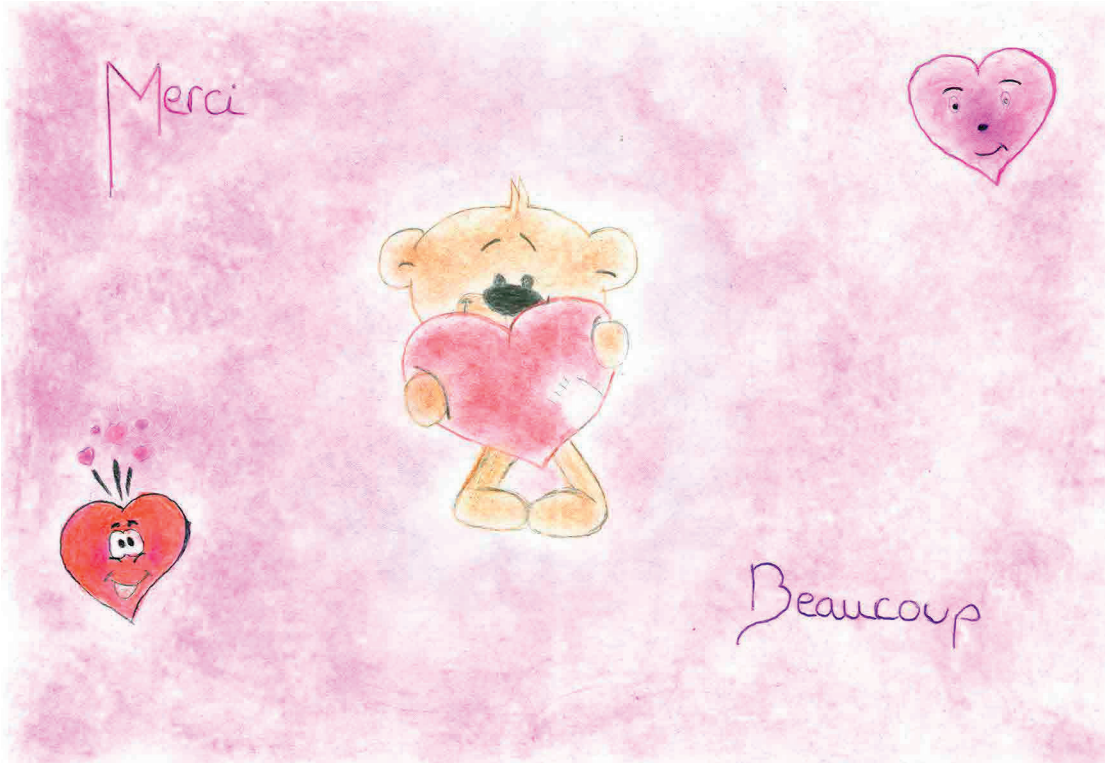

Dessin réalisé par un enfant
qui a obtenu un soutien de la part
de notre association

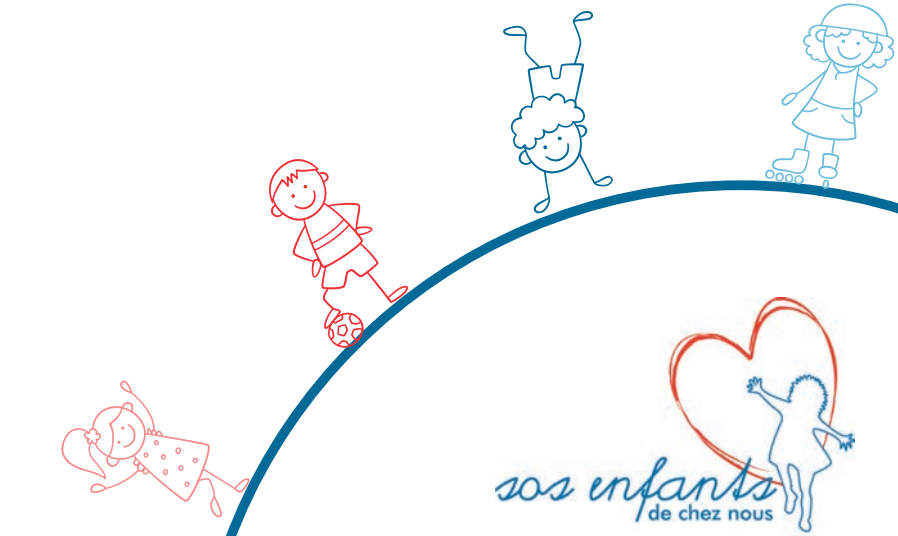

sos enfants de chez nous

sosenfantsdecheznous.ch

BCVs Sion CCP 19-81-6
IBAN CH20 0076 5000 A016 8414 5